



FLASH CSE

24/09/2026



Techniciens,
Agents de Maîtrise, Cadres
Ensemble, Construisons Demain



- ❑ [Trésorerie et Commission du CSE](#)
- ❑ [Point d'information sur les appels d'offres 2025-2026 \(Fadi El Rostom et Philippe Maraval\)](#)
 - Présentation des AOE signés et les impacts associés
 - Présentation des AOE à venir et les impacts associés
- ❑ [Point trimestriel sur la prestation de service \(Fadi El Rostom\)](#)
- ❑ [Information sur la généralisation de Match FT Formation \(Florent Cordier\)](#)
- ❑ [Présentation de la Guilde sécurité \(Opter David\)](#)
- ❑ [Séance de questions/réponses du DGA TECH \(Etienne de Saint Martin\)](#)
- ❑ [Point sur le suivi de l'expérimentation \(Etienne de Saint Martin\)](#)
- ❑ [Information en vue d'une consultation sur les travaux extérieurs de Castelreno \(Denis Faussurier/ Stéphanie Sabatier\)](#)
- ❑ [Questions diverses](#)
- ❑ [Visite de sites](#)

SOMMAIRE



DGA
Tech



Commission ASC - Activités de sites | Vote :

Site de Nantes : Billetterie Basket Féminin

Site de Schiltigheim : Séances de pilâtes et séances de yoga

Site de Castelnau Le Lez: Soirée de Noël : Buffet dinatoire et spectacle de magie dans un restaurant et cadeau de Noël

Site de Lyon : Week-end à Séville du jeudi 11 au dimanche 14 février 2027

Site de La Chapelle Saint Mesmin : Achat de nouveaux jeux pour la ludothèque ; soirée ballade en bateau sur la Loire

Site de Pessac : Badminton

Site de Beaurains : Week-end à Vienne pour 3 jours et 2 nuits du 11 au 13 juin 2027

Site de Montreuil : Billetterie (IFLY, Lumigny et Parrot world)

Vote : 21 POUR

ACTIVITES NATIONALES :

Retour sur les inscriptions pour l'hiver 2026-2027 ainsi que le Center parc 2027 :

Location hiver :

99 agents se sont inscrits pour avoir une location, 73 recevront une réponse favorable.

26 agents n'ont pas pu être retenus :

Annulations 3 agents ont annulé dont 2 agents en C1

Manque disponibilité : 23 dont 1 agent en C1

Center Parc : 173 agents positionnés sur les linéaires Center Parc ont pu être acceptés : Budget prévisionnel : 75 000 euros

Commission CSSCT en bref :

DUERP : volonté de déclencher une étude pour identifier les facteurs de RPS

Question des élus sur les modalités de déplacement des personnels du site de Nantes : la direction projet a étudié et engagé depuis plusieurs mois avec une équipe locale. Ce projet a été mené sans modifier les espaces de travail et consiste à attribuer uniquement de nouveaux emplacements aux 161 agents concernés dans un contexte de travaux menés par le bailleur engagés depuis fin août.

Dialogue social : vu avec RP locaux du site, une info a été fournie au CSSCT qui n'a pas été consulté.

Un CSE extraordinaire se tiendra le jeudi 1^{er} octobre sur le déménagement de Nantes.

DÉLIBÉRATION PORTANT MISE EN DEMEURE DE COMMUNIQUER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES A LA CONSULTATION ANNUELLE SUR LA POLITIQUE SOCIALE

24 septembre
2026



DGA
Tech



RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU 24.09.2026

DÉLIBÉRATION PORTANT MISE EN DEMEURE DE COMMUNIQUER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES A LA CONSULTATION ANNUELLE SUR LA POLITIQUE SOCIALE

Depuis **janvier 2026**, soit depuis **neuf mois**, les Élus du CSE de la DGA TECH de France Travail sollicitent la communication de données anonymisées indispensables à l'exercice de leurs prérogatives d'information-consultation et d'analyse des risques professionnels.

Les élus ont toujours privilégié le dialogue. Ils ont multiplié les démarches, accordé des délais successifs et tenu compte des contraintes invoquées par la Direction.

Pourtant, à ce jour, des éléments essentiels ne leur sont toujours pas communiqués, et la Direction n'apporte aucune explication à cette absence de communication.

I. LES ÉLUS RAPPELLENT LA CHRONOLOGIE DE LEURS DÉMARCHES

Les échanges entamés depuis 2025, consignés dans les procès-verbaux du CSE ainsi que dans les correspondances échangées avec la Direction font état de la chronologie suivante depuis le rendu d'expertise réalisée début 2026 :

- **Janvier 2026** : Restitution de l'expertise mandatée par le CSE. L'expertise révèle des insuffisances significatives de données. Les élus formulent leurs premières demandes.
- **26 mars 2026** : Demande formelle et détaillée des données, avec les garanties d'anonymisation. Délai d'un mois, et au plus tard fin du premier semestre 2026.
- **Mai 2026** : Nouvelle relance des élus en séance.
- **25 juin 2026** : Délibération du CSE : réitération formelle de la demande. Délai d'un mois, et au plus tard septembre 2026. Mandat donné au Secrétaire pour agir en justice.
- **10 juillet 2026** : Réunion de la Commission politique sociale (CPS) avec la Direction de la politique sociale (DPS). La Direction prend note des demandes et s'engage sur un calendrier précis de transmission (fin juillet, CSE d'août, fin août) et sur une clé d'anonymisation commune.
- **27 juillet 2026** : La Direction adresse le compte rendu de la réunion du 10 juillet et une première série de fichiers.
- **24 août 2026** : Courriel de la Présidente de la CPS avec une identification précise des éléments manquants ou inexploitables.
- **27 août 2026** : Nouvelle relance des élus en séance.
- **28 août 2026** : les élus accordent un délai supplémentaire pour permettre à la Direction d'obtenir auprès de la Direction générale les heures de dépassement attendues depuis fin juin.
- **16 septembre 2026** : Courriel de la Présidente de la CPS. Les élus informent loyalement la Direction de leur intention d'engager une procédure judiciaire. La Direction accuse réception le jour même, sans communiquer aucun élément ni aucune explication.



Les élus du CSE de la DGA TECH demandent depuis janvier 2026 la transmission de données anonymisées nécessaires à la consultation sur la politique sociale, malgré de nombreuses relances et délais accordés à la Direction.

À ce jour, plusieurs informations essentielles demeurent absentes ou inexploitables, notamment les heures écrites 2023-2025 et les données complètes sur les accidents du travail.

Considérant que ces manquements empêchent l'exercice normal de ses prérogatives légales en matière de santé, sécurité et conditions de travail, le CSE rappelle les obligations de l'employeur en matière d'information-consultation.

Le CSE met donc formellement la Direction en demeure de communiquer les éléments demandés **avant le 2 octobre 2026**, faute de quoi une action sera engagée devant le Tribunal judiciaire afin d'obtenir leur transmission sous astreinte.





DGA
Tech



Point d'alerte des élu(e)s en séance



Les élu(e)s alertent la direction sur les conditions d'accompagnement et d'information des agents dans le cadre du projet d'aménagement du site de Nantes.

La direction précise que le projet, préparé depuis plusieurs mois, consiste à **réorganiser les implantations au sein des espaces existants**, sans travaux ni modification des capacités d'accueil. Une démarche de concertation et de co-construction des implantations a été menée avec les équipes. Cependant, des interrogations ont été soulevées concernant **le dialogue social et surtout l'information des agents**, notamment sur le fait qu'ils devaient déplacer eux-mêmes certains équipements. Un questionnaire a été envoyé aux agents le 11 septembre pour identifier les besoins d'accompagnement, mais le délai de réponse était court (le 18 septembre). La direction indique avoir identifié **9 demandes d'accompagnement et 2 demandes de transport**, et prévoit d'accompagner les agents concernés.

-> La direction propose un **CSE Extraordinaire le 01 octobre 26 en distanciel** afin de présenter le projet d'aménagement du site de Nantes et répondre à toutes les questions en séance.

Point d'information sur les appels d'offres 2025-2026

24 septembre
2026

Synthèse de procédures avec publication notifiées en 2026

Intitulé du sujet	Durée	Montant en € ttc	Date de notification	Titulaire
AOO - Prestations de supports, d'évolutions et de pilotage du Service Desk	6 ans	14 520 000	26 janvier 2026	Sopra Steria
PN - Echanges téléphoniques pour les usagers déficients auditifs	4 ans	480 000	18 mars 2026	DAEFI
AOO - Prestations d'accompagnement de proximité et de MCO de l'environnement de travail informatique	4 ans	12 240 000	10 avril 2026	Econocom
PN - Acquisition d'une solution d'agent conversationnel	4 ans	8 050 000	12 mai 2026	Aglae.AI
AOR - Interconnexion des datacenters et connexion IXP 1er lien (chemin A)	6 ans	547 000	24 juin 2026	Sipartec
AOO - Acquisition de solutions de stockage de serveurs pour les data centers (lot 1 Castelnau; lot 2 Orléans)	8 mois	Lot 1 : 672 000 Lot 2 : 288 000	10 août 2026 07 août 2026	Cegelec Ineo
AOO - réalisation de services numériques au travers du déploiement d'une plateforme d'intermédiation visant à faire réaliser un sourcing d'expertises pénuriques	4 ans	28 440 000	25 août 2026	Docaposte, Freelance, Crème de la crème

Synthèse des procédures avec publication, notifications prévisibles au second semestre 2026

Intitulé du sujet	Montant estimé € ttc	Date estimée de notification
AOR - Interconnexion des DC et connexion IXP - chemin B	800 000	Octobre 2026
AOO - Internet Datacenters (2 lots)	3 400 000	Novembre 2026
CS - Travaux de remise en état du site de Castelnau - Isolation extérieure (8 lots)	3 000 000	Décembre 2026
AOO - Nettoyage des sites de la DGA tech	3 500 000	Décembre 2026
AOO - Visio conférence et MCO	800 000	Décembre 2026

AOO: appel d'offres ouvert; AOR: appel d'offres restreint; PN: procédure avec négociation; CS: consultation simplifiée





Point d'information sur les appels d'offres 2025-2026

24 septembre
2026



DGA
Tech



Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi :

Q1 : Dans quelle mesure les orientations de la DINUM vont-elles impacter les marchés de la DGA Tech, notamment les appels d'offres, en matière de souveraineté, de sécurité et de dépendance technologique ?

Réponse : Les orientations de la DINUM vont conduire à faire évoluer les critères pris en compte dans les projets et les marchés.

La démarche consiste notamment à :

- privilégier, lorsque cela est possible, les communs numériques et les solutions déjà disponibles dans l'administration ;
- intégrer davantage les critères de sécurité, de souveraineté et de dépendance technologique dans les choix de solutions ;
- formaliser ces critères dans les processus et les marchés, au même titre que les autres exigences techniques ou réglementaires ;
- prendre en compte les dépendances technologiques sur des domaines tels que le stockage ou les outils collaboratifs.

La DGA Tech travaille actuellement à la mise en place de ces nouveaux processus, avec l'objectif d'intégrer ces exigences le plus en amont possible des projets, afin d'éviter de devoir modifier ou bloquer un dossier au moment de sa contractualisation.

Un travail d'acculturation et d'accompagnement des équipes est également prévu pour permettre l'application de ces nouvelles exigences de manière systématique.

Q2 : Quels sont les marchés en cours ou arrivant à échéance dans les six prochains mois, quel est le bilan de leur exécution et quelles sont les directions concernées par ces marchés ?

Réponse : La programmation prévisionnelle des marchés à venir comprend notamment des prestations relatives à :

- la gestion du parc informatique ;
- les services opérationnels de sécurité ;
- le support / centre de services (Call Center) ;
- les infrastructures et l'accueil téléphonique ;
- les accès Internet des agences et les réseaux locaux ;
- les marchés multi-techniques ;
- prestations de sécurité, de gardiennage, de nettoyage et d'autres services généraux.

Cette programmation correspond aux besoins identifiés à ce stade pour 2027, mais elle est susceptible d'évoluer en fonction de nouveaux besoins apparaissant en cours d'année.

Concernant le bilan d'exécution des marchés, il est réalisé à l'occasion des renouvellements, sous la forme d'un retour d'expérience sur le marché arrivant à échéance. Un bilan détaillé pourrait être communiqué ultérieurement.

Enfin, les différentes directions peuvent être prescriptrices et utilisatrices des marchés. Une cartographie plus précise des directions bénéficiaires pourrait être élaborée.

Q3 : Quel est l'impact du recours à ces prestations sur les effectifs, les activités et les compétences internes ? Certaines activités actuellement réalisées en interne sont-elles susceptibles d'être transférées à des prestataires ?

Réponse : Le recours à un marché de prestation peut avoir un impact sur les activités et les compétences internes, notamment lorsque le périmètre du marché évolue.

L'analyse doit permettre de déterminer, pour chaque marché :

quelles activités sont confiées au prestataire ; quelles activités restent réalisées en interne ;

si le périmètre du marché entraîne une évolution des missions ou des compétences nécessaires en interne ;

et, le cas échéant, quelles conséquences cela peut avoir sur les effectifs concernés.

Cette analyse doit être réalisée marché par marché, notamment lors des renouvellements, en tenant compte des évolutions de périmètre et de leurs conséquences sur les activités internes.

Point trimestriel sur la prestation de service

24 septembre
2026



DGA
Tech



Nombre d'ETP appartenant à des entreprises extérieures au 31 mars 2026

Au 30 juin 2026, la DSI faisait appel à un équivalent de **1608 ETP externes**

Ces équivalents temps plein (ETP) correspondent :

- Soit à des prestataires intervenant à temps plein ou à temps partiel (de 100% à 10%)
- Soit à des marchés totalement forfaitaires pour lesquels un équivalent temps plein (ETP) a été estimé



L'écart observé entre ces deux trimestres s'explique principalement par un niveau de complétude des données moins important sur le T2 2026 par rapport au T1 2026.

Nous détaillons dans le reste du document les explications par sites, directions et fournisseurs.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi, constate que le niveau de complétude des données étant insuffisant. Il n'est pas possible, en l'état, de suivre de manière fiable le niveau de recours à la prestation de services.

La CFE CGC Métiers de l'emploi a réitéré sa question (du CSE d'août) sur les pénalités prévues lorsque le taux de saisie est insuffisant.

Réponse de la Direction sur la question des pénalités prévues lorsque le taux de saisie est insuffisant :

Le sujet n'a pas encore été traité de manière complète avec les ESN. Il doit être abordé lors des prochains COPIL, avec l'objectif de disposer de données actualisées et de faire progresser les taux de saisie.

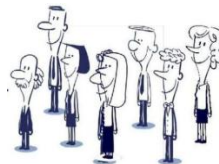
Les difficultés ne relèvent pas uniquement des pénalités contractuelles : les ESN rencontrent elles-mêmes des difficultés à effectuer les saisies dans les délais attendus.

Plusieurs actions sont envisagées :

- examiner le sujet directement avec les ESN lors des prochains COPIL ;
- mettre en place un suivi plus régulier des taux de saisie, avec des relances lorsque les objectifs ne sont pas atteints ;
- disposer de chiffres actualisés et fiables pour suivre la situation ;
- travailler également sur les processus internes, afin d'améliorer et d'accélérer les saisies.



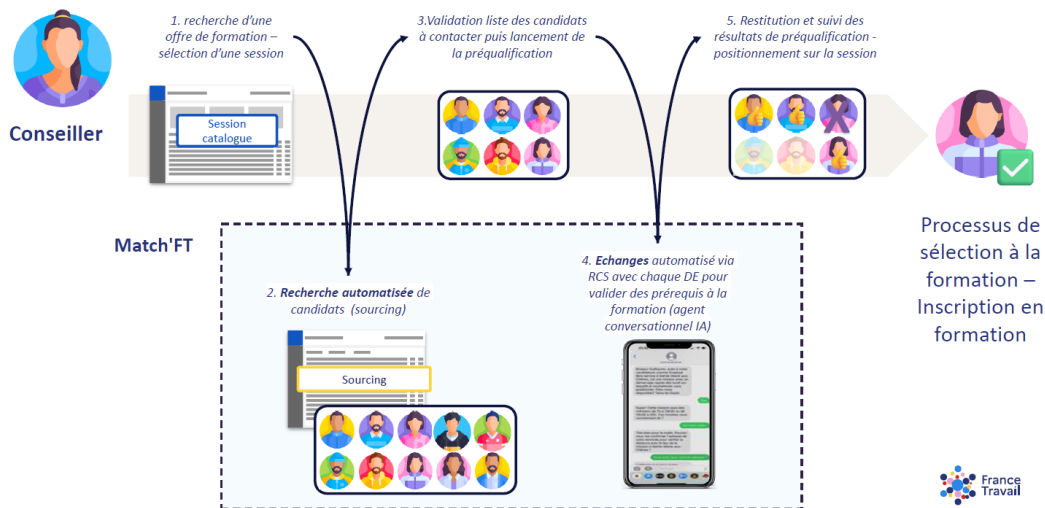
Diffusion interne



Information sur la généralisation de Match FT Formation

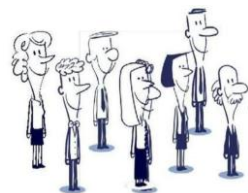
24 septembre
2026

● Cinématique d'usage de Match FT-Formation



Monsieur Florent Cordier, récemment nommé adjoint à la direction IA, a présenté un cas d'usage concret de l'intelligence artificielle appliqué aux solutions numériques de la DGA Tech. Ce dispositif accompagne les conseillers placements (CDDE) dans la sélection de candidats DE pour les sessions de formation. Plus précisément, l'IA vient enrichir la technologie RCS (SMS interactif) en automatisant et en personnalisant les échanges avec les usagers.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi est en attente d'une présentation claire de la feuille de route de la direction DATA et IA affichant clairement les ambitions de la DGA tech, le cadre et les moyens de mise en œuvre pour accompagner l'ensemble des collaborateurs.





Information sur la généralisation de Match FT Formation



DGA
Tech



Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors de la présentation:

Q1 : *Quelle est la feuille de route de la Direction IA, ? Comment intégrez-vous cette dimension IA appliquée au mode produit piloté par les chaînes de valeur ?*

Réponse : La feuille de route de la direction IA est en cours de refonte et devra respecter l'accord national en cours d'établissement. Celle-ci sera présentée aux élus et intégrera le cadre et les moyens d'accompagnement des agents de la DGA tech.

Q2 : *De nouveaux outils viennent élargir le périmètre des équipes, qui devront désormais en assurer la maintenance, l'évolution et l'exploitation. Quels moyens humains, techniques et financiers sont prévus pour accompagner cette augmentation des responsabilités ?*

Réponse : Ce sujet n'est pas porté par la direction IA, néanmoins une réponse pourra être transmise aux élus par la direction produit concernée

Q3 : *Dans le cadre de son échange si le DE pose une question liée à l'impact sur son indemnisation, est-ce que l'outil RCS/IA est en mesure de lui répondre ou de le rediriger vers d'autres outils déjà existants comme les simulateurs ?*

Réponse : L'outil propose au DE de prendre contact avec son conseiller. Dans ce cadre, l'orientation du DE par RCS vers d'autres outils serait une possibilité à instruire par la direction produit concernée.



DGA
Tech



● Mission et ambitions de la Guilde

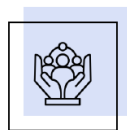
La guilde Sécurité soutient les équipes dans la mise en conformité du SI, en intégrant les évolutions SSI au bon rythme et de manière durable pour garantir sa protection et sa résilience

En centralisant et mutualisant les actions, la Guilde permet d'assurer un pilotage global de la sécurité des systèmes d'information de France Travail



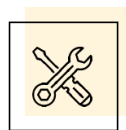
Fédérer le collectif de la
filière SSI

*Animer et rassembler les
acteurs de la filière SSI afin de
renforcer la collaboration
transverse entre les équipes*



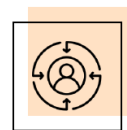
Maintenir et faire
évoluer le cadre de
sécurité

*Définir, maintenir et adapter le cadre
de sécurité (principes, exigences,
standards et pratiques), en cohérence
avec les ambitions de l'organisation,
les évolutions technologiques et les
régulations en vigueur*



Outiller et renforcer
l'autonomie des
équipes

*Fournir les outils, ressources
et bonnes pratiques aux
équipes*



Sensibiliser et
promouvoir la culture
cyber

*Contribuer à la diffusion de la
culture et aux enjeux cyber, en
menant des actions de
communication, de formation et
de sensibilisation*



La Guilde Sécurité formalise et renforce la filière cybersécurité déjà existante au sein de la DGA Tech afin d'assurer une approche commune et cohérente dans toutes les directions.

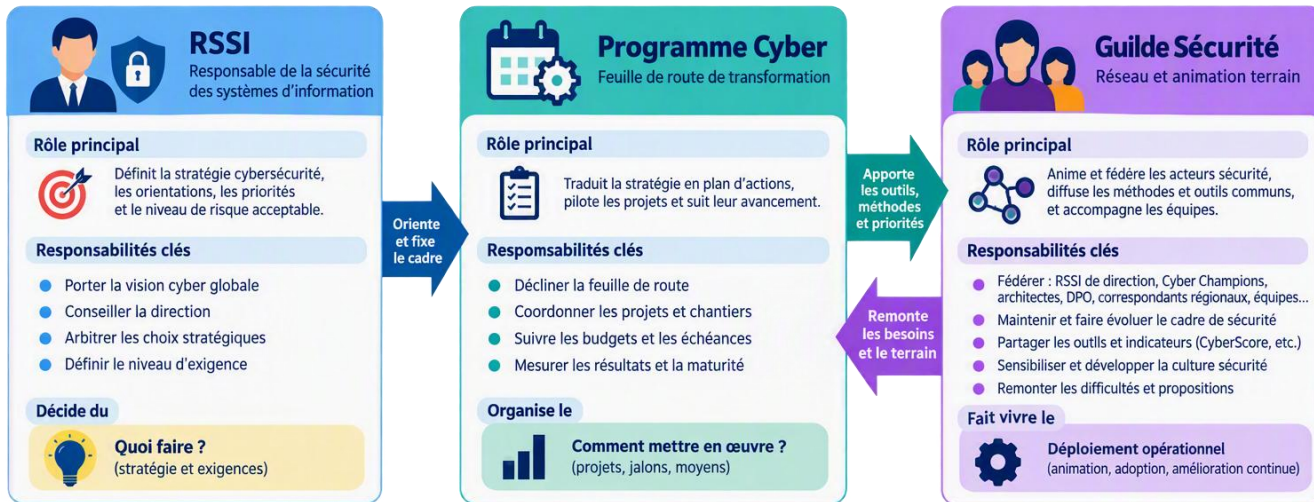
Son rôle est de fédérer les acteurs de la cybersécurité, définir un cadre de sécurité partagé, fournir des outils de pilotage et diffuser les bonnes pratiques.

Elle fait le lien entre la stratégie cybersécurité portée par le RSSI et sa mise en œuvre opérationnelle sur le terrain, en s'appuyant sur des indicateurs, analyses de risques et plans d'action communs.

L'objectif de la DGA Tech est d'améliorer durablement la maturité cyber, l'autonomie des équipes et la culture de sécurité à l'échelle de France Travail.



Rôles et différences : RSSI, Programme Cyber et Guilde Sécurité





**DGA
Tech**



Séance de questions/réponses du DGA TECH

**24 septembre
2026**

Bilan de l'été et rentrée:

La direction souligne que nous avons eu un été avec très peu d'incidents, avec une bonne maîtrise des sujets opérationnels.

Néanmoins, le mois de septembre est en demi-teinte, avec :

- une augmentation significative du nombre d'incidents
- le report de la 26M09 d'une semaine
- néanmoins, la capacité des équipes à reporter une mise en production lorsque les conditions ne sont pas réunies.

Beaucoup d'audits ont été lancés en cette rentrée pour ce dernier trimestre. Ils montrent une réponse satisfaisante de la DGA Tech aux difficultés.

Principaux sujets en cours:

- Déménagement Cinétique : projet de regroupement des équipes du 4e et du 6e étage de la DGA Tech. La communication initiale a été insuffisante ; une communication plus complète est prévue.
- Feuille de route DGA Tech : finalisation en cours ; communication aux agents prévue à l'automne, notamment autour d'octobre, afin de redonner de la visibilité sur les orientations et les réorganisations de la DGA Tech.
- Flux externes : travaux en cours pour simplifier et harmoniser leur gestion et mieux les intégrer dans les tests.

À partir d'octobre : première version du budget DGA Tech, avec un carnet de commandes en hausse (sécurité, dette, réglementaire) et un budget en baisse, ce qui nécessite une réécriture de la feuille de route de la DGA Tech.

Principaux enjeux:

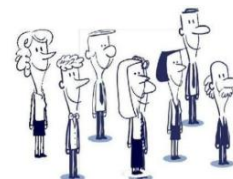
Les principaux enjeux portent sur :

- la fiabilisation des mises en production ;
- l'amélioration des tests ;
- la réduction de la dette technique ;
- les contraintes budgétaires ;
- une meilleure communication auprès des agents.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a alerté la direction sur les difficultés liées aux tests, aux habilitations, aux flux externes et au manque de visibilité sur la feuille de route DGA Tech.

La direction reconnaît ces difficultés et annonce des actions pour améliorer tout ça .

La CFE-CGC suivra la concrétisation de ces engagements.





**DGA
Tech**



Séance de questions/réponses du DGA TECH

24 septembre
2026

Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors de la présentation:

Q1 : Quelles sont les causes racines du report la mise en service de la version M09 ? Quel est l'impact pour les équipes et les agents ?

Réponse : Les tests non concluants, des réflexions sont en cours pour renforcer les tests.

Q2 : A plusieurs reprises lors des CSE précédents, nous avons remonté le manque de user de test pas assez représentatif des profils de production avec le pack métier (par exemple profil agent (DSI, Conseil, ELD etc.) afin de réaliser des actes métiers de bout en bout. Quelles actions côtés habilitations pourraient être envisagées pour améliorer ces profils de test ?

Réponse : La direction indique qu'elle va **reprendre le sujet avec les équipes habilitation et test** afin de comprendre pourquoi cette problématique n'est pas traitée de manière globale. Elle reconnaît la complexité de la gestion des habilitations et des packs métiers.

Q3 : À la suite de l'expertise sur le matricielle, un plan d'action a-t-il été initié dans ce sens ?

Réponse : La direction indique qu'elle souhaite **stabiliser l'organisation en cette fin d'année** et ne pas engager, à ce stade, de nouvelle réorganisation. Elle cherche plutôt à apporter des **réponses concrètes aux difficultés identifiées**, sans modifier l'organisation actuelle.

Q4 : La feuille de route DGA tech a été partagée aux membres du CSE. Avez-vous prévu de la partager à l'ensemble des collaborateurs de la DGA tech ? Quand ? Les arbitrages budgétaires seront-ils transmis pour les PI d'automne ?

Réponse : Concernant la feuille de la DGA Tech : finalisation en cours ; communication aux agents prévue à l'automne, notamment autour d'octobre, afin de redonner de la visibilité sur les orientations et les réorganisations de la DGA Tech.

Concernant les PI Les **grands arbitrages ont été communiqués** et les directeurs disposent désormais d'une première visibilité sur les orientations pour l'année prochaine.

Q5 : La responsabilité de souveraineté numérique est désormais partagée avec la DINUM. Quelles sont les orientations de la DGA tech en termes de solutions numériques et plus précisément quelle est la pérennité de la solution M365 ?

<https://www.achatpublic.info/actualites/breves/commande-publique-etat-souverainete-numerique-controle-dinum-logiciels-suites-collaboratives>

Réponse : La DGA Tech indique qu'elle travaille à préparer différents scénarios d'évolution vers davantage de souveraineté numérique, en coordination avec la DINUM, la DGE et les autres opérateurs publics, afin d'avoir une approche coordonnée et réaliste au regard des enjeux opérationnels.

/! Concernant **Microsoft 365**, la direction précise qu'elle se prépare à une éventuelle demande de l'État visant à réduire ou à arrêter le recours aux solutions Microsoft. Cela **ne signifie pas qu'une décision de sortie de Microsoft 365 a été prise**, mais que la DGA Tech souhaite être en capacité d'y répondre si cette orientation était confirmée.

La direction souligne toutefois qu'une éventuelle sortie de Microsoft 365 représenterait un **chantier important et complexe**, avec des impacts fonctionnels, financiers et opérationnels significatifs. L'objectif est donc, avant toute décision, de **mesurer concrètement la faisabilité, les coûts et les conséquences pour les agents et les usagers**.



DGA
Tech



Point sur le suivi de l'expérimentation IA Agentique

24 septembre
2026

Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors de la présentation:

Q1 : Lors du dernier CSE, vous nous avez dit qu'il va y avoir 640 licences pour les internes , combien de licences ont été attribués aujourd'hui ?

Réponse : À ce jour, depuis le début du mois de septembre, 640 licences GitHub Copilot ont été distribuées, 500 ont été utilisées sur un maximum de 800 licences réservées pour l'expérimentation. Beaucoup de licences ne sont pas ou peu utilisées. Nous atteignons une moyenne de 2 heures d'utilisation par licences. Une hypothèse est que certain collaborateur ont pris une licence sans avoir de projet d'utilisation par crainte de manquer.

La CFE-CGC demande de maintenir le cadre du protocole d'expérimentation mais reste ouvert à l'échange en fonction de ce qui sera observé dans le mois à venir.

Q2 : Avez-vous eu des premiers retours sur les cas d'usage ?

Réponse : Les sujets ayant le plus avancé concernent la production d'outils de contrôle de la sécurité et d'outils d'analyse du code mort dans les programmes. Un inventaire de l'ensemble des cas d'usage est produit et pourra être partagé.

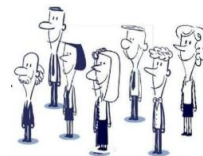
Q3 : Quels sont les experts de l'expérimentation à la DGA tech et quelles sont les directions impactées?

Réponse : La direction indique que les experts sont identifiés et va leurs demander leur accord pour être interviewer par les élus. Leurs retours d'expérience pourront également enrichir les débats des membres de commission IA. À ce jour, les directions DET et DEXD qui utilisent le plus ces ressources mais pas uniquement, le périmètre est très large

Q4 : Avez-vous observé des dérives d'utilisation de l'IA agentique en dehors des heures de travail ?

Réponse : La direction va se renseigner.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a voté favorablement avec réserves le déroulement de l'expérimentation sur l'IA agentique et s'assurera du respect du protocole initial, garantissant d'obtenir des mesures et observations factuelles afin d'enrichir la réflexion collective sur ce sujet.



Information en vue d'une consultation sur les travaux extérieurs de Castelreno

24 septembre
2026



DGA
Tech



Présentation technique du projet

Cette rénovation consiste à réaliser :

- ✓ Isolation Thermique par l'Extérieure (ITE), réfection des plafonds du parking
- ✓ Changement de l'ensemble des menuiseries,
- ✓ Suppression des infiltrations,



DÉMOLITION

De l'édicule en façade ouest représentant une surface de 15,7 m² au rez-de-chaussée et de 14,9 m² au premier étage (bureau 127). Cette modification structurale entraîne une réorganisation des espaces de travail : le local du gardien sera transféré dans l'actuel bureau de l'accueil, tandis que l'agent d'accueil sera réinstallé dans le nouvel espace spécifiquement aménagé à cet effet (bureau 60).

Du bureau 126 (suppression de 37,8 m²)



Ces travaux ont pour objectifs de diminuer les points de connexions entre les différentes structures afin de limiter les risques d'infiltrations d'eau



CHANGEMENT DE TOUTES LES MENUISERIES

- ✓ Pour des huisseries offrant une meilleure performance énergétique
- ✓ Pour remplacer les menuiseries endommagées
- ✓ Suppression des murs rideaux
- ✓ Pour harmoniser l'architecture entre les deux bâtiments
- ✓ Les vitrages seront en cohérence avec les normes imposées par le projet STS *

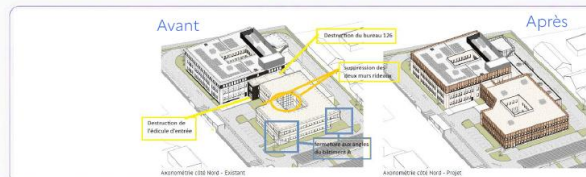
Bénéfices attendus

- ✓ Valorisation de notre patrimoine immobilier
- ✓ Harmonisation architecturale
- ✓ Amélioration du confort thermique et du confort/bien-être des occupants
- ✓ Réduction des consommations énergétiques
- ✓ Réduction de l'empreinte carbone.



CRÉATION

- ✓ Aménagement des angles au RDC du bâtiment A (surfaces créés angle nord 14,1 m² et angle ouest 13,3 m²)
- ✓ Création d'une ouverture dans le bureau 124 (aujourd'hui bureau aveugle)
- ✓ Gain de luminosité dans l'ancienne salle de pilotage et le couloir reliant les deux bâtiments (par la suppression du bureau 126)



*STS: système technologique de sûreté



Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors de la présentation:

Q1 : Ne pouvons pas rajouter sur les façades des protections contre le rayonnement solaire ? (CSSCT)

Réponse : Cela a été étudié et n'a pas été juger pertinent car les nouvelles menuiseries apportent une meilleure protection, mais des stores seront installés;

Q2 : Page 5 : Pourquoi ne pas avoir agrandi l'un des bureaux (le 2 ou le 3), plutôt que de créer ce couloir qui ne sera pas exploité ? Cela permettrait de réduire les coûts en limitant l'aménagement à une seule séparation.

Réponse : Le responsable de site indique que cette solution a été validée, suite à la consultation d'un expert pour répondre aux besoins de la direction.



DGA
Tech



Voici les **réponses** aux **questions** posées par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi lors de la présentation:

Q1 : *Augmentation du coût du carburant : Le gouvernement a proposé aux entreprises une prime carburant de 300 euros actuellement exonérée de charges sociales pouvant aller jusqu'à 1000 euros. Avez-vous prévu de faire bénéficier les agents de la DGA Tech de cette prime ?*

Réponse : La DGA Tech est en attente de mesure au niveau FT (DG).

Q1 : *Nous avons des remontées sur le calcul des tickets restaurants pour des agents en temps partiel ou en temps partiel thérapeutique. Pouvez-vous me donner la règle de calcul ?*

Réponse : Il est obligatoire de travailler le matin et l'après midi pour disposer d'un TR (4 pointages).

Planning des visites de sites DGA Tech par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi



**DGA
Tech**



Pourquoi les visites de sites sont essentielles pour notre action syndicale ?

« Les visites de sites syndicales sont bien plus qu'un simple déplacement : elles sont un moment clé de proximité, d'écoute et de représentation auprès des agents. Elles permettent de faire vivre le lien syndical sur le terrain, là où se joue concrètement le quotidien professionnel. »

1. Le rôle du syndicat

Représenter et défendre les agents auprès de la direction. Participer aux concertations, CSE, et dialogues sociaux. Informer sur les droits, les démarches et les évolutions réglementaires. Accompagner individuellement les agents en cas de besoin (mobilité, conditions de travail, conflits, etc.).

2. Les sujets du moment

Organisation du travail / charge / télétravail. Conditions matérielles : locaux, outils, sécurité, confort. Équité dans les évolutions professionnelles et les rémunérations. Climat social, reconnaissance, qualité de vie au travail (QVT). Échanges sur les projets ou réorganisations en cours.

3. Vos retours comptent

Qu'est-ce qui fonctionne bien aujourd'hui ? Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ? Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir mises en place ? Qu'attendez-vous de votre syndicat ?

4. Les actions et engagements de la CFE-CGC

Défense d'un dialogue social constructif et équilibré. Priorité au bien-être et à la reconnaissance du travail des agents. Volonté de construire des solutions concrètes et durables avec la direction.

« Vos retours sont essentiels pour que nous puissions mieux vous représenter et agir efficacement. N'hésitez pas à nous solliciter ou à adhérer pour renforcer notre collectif. **Ensemble, on avance plus loin.** »

[CR Beaurains](#) et [CR Lesquin](#) 5 février 2026

[CR Pessac](#) 19 février 2026

NANTES rencontre avec les agents le 19/03/2026

MONTREUIL rencontre avec les agents le 24/03/2026

CASTELNAU LE LEZ rencontre avec les agents le 07 mai 2026

AIX EN PROVENCE rencontre avec les agents Le 02 juin 2026



Lyon

le 06/10/2026



Orléans

le 13/10/2026



Schiltigheim

Le 03/11/2026



Notre équipe, vos élus, posez vos questions, adhérer



**DGA
Tech**



Elus Titulaires CSE

Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**)
Daoud MERGHEM (**Montreuil**)

Elus Suppléants CSE

Éric LANNOY-SELLINGUES (**Aix-en-Provence**)
Yohann LAMASOU (**Pessac**)
Anne-Marie TADJINE (**Montreuil**)

Représentants de proximité

Aix-en-Provence : Christel SERVOISE
Montreuil : Mohammed EL ARCHI
Pessac : Yohann LAMASOU
Nantes : René THAVIXAY

Délégués Syndicaux

Grégory DANQUERQUE (**Beaurains**)
Daoud MERGHEM (**Montreuil**)
Bruno VOREUX (**Aix-en-Provence**)
Stéphane MAZARS (**Schiltigheim**)

Représentant Syndical

Nadia Amel BOUNOUAR (**Aix-en-Provence**)

Commissions du CSE

Trésorier adjoint / Commission économique : Daoud MERGHEM (**Montreuil**)

Commission ASC : Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**), Éric LANNOY-SELLINGUES (**Aix-en-Provence**)

Commission Santé Sécurité et Condition de Travail : Éric LANNOY-SELLINGUES (**Aix-en-Provence**)

Mission solidarité secours : Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS (**Pessac**)

Relais loisirs de site

Aix-en-Provence : Éric LANNOY-SELLINGUES

Beaurains : Grégory DANQUERQUE

Montreuil : Mohammed EL ARCHI ; Daoud MERGHEM ; Anne-Marie TADJINE

Pessac : Sophie BOUYASSE-DESCHAMPS

Schiltigheim : Stéphane MAZARS



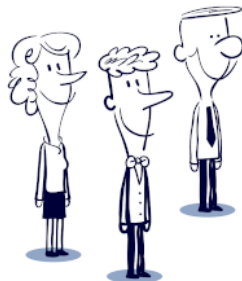
Vous avez une question ?

Vous voulez nous rejoindre pour
coconstruire notre DGA Tech de
demain ?

N'hésitez pas à nous contacter à
l'adresse suivante :

syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr

Adhérer à la CFE-CGC Métiers de l'Emploi



syndicat.cfecgc-si@francetravail.fr 

Retrouvez nos informations sur www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

